

Le 18 Juillet 2013

Madame, Monsieur,

A la prochaine rentrée, **Mardi 3 Septembre 2013**, votre enfant fréquentera l'une des classes du Regroupement Pédagogique de la GOUANEYRE ARUE - CACHEN - LENCOUACQ. La réforme des rythmes scolaires sera mise en place dès septembre 2013 et entraînera des changements dans l'emploi du temps de vos enfants, en particulier la matinée de classe du mercredi. Vous trouverez ci-dessous, toutes les informations pratiques relatives à la vie scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

## CLASSES et HORAIRES

**ARUE**                      *Maternelle TPS - PS - MS*                      Téléphone      05.58.45.69.42  
*Enseignante*      - *Madame Dominique PENE*  
*Aide maternelle* - *Madame Nathalie LARCHE*

Horaires de classe :    9 h 15 - 12 h 15 / 14 h 30 - 16 h 45 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)  
                                  9 h 15 - 12 h 15 (mercredi)

Les temps de repas (12 h 15 - 13 h 00) et d'activités périscolaires (13 h 00 - 14 h 30), non obligatoires, seront encadrés par le personnel du SIVU.

**CACHEN**                      *GS - CP - CE1*                      Téléphone      05.58.93.02.57  
*Enseignante*      - *Madame Françoise MANDROU*

Horaires de classe :    9 h 15 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)  
                                  9 h 15 - 12 h 15 (mercredi)

Les temps de repas (12 h 15 - 13 h 00) et d'activités périscolaires (13 h 00 - 13 h 45 et 16 h 00 - 16 h 30), non obligatoires, seront encadrés par le personnel du SIVU.

**LENCOUACQ**                      *CE 2 - CMI - CM2*                      Téléphone      05.58.93.00.61  
*Enseignant*      - *Monsieur Vincent SAINT-MARTIN*

Horaires de classe :    9 h 15 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)  
                                  9 h 15 - 12 h 15 (mercredi)

Les temps de repas (12 h 15 - 13 h 00) et d'activités périscolaires (13 h 00 - 13 h 45 et 16 h 00 - 16 h 30), non obligatoires, seront encadrés par le personnel du SIVU.

Considérant les multiples niveaux des classes, l'académie a décidé d'affecter un demi-poste supplémentaire d'enseignant qui interviendra tous les après-midi auprès des élèves de Lencouacq et le mercredi matin à Cachen.

## INSCRIPTIONS

Les parents, nouveaux arrivants, sont invités à inscrire leurs enfants scolarisables le plus tôt possible auprès de la mairie de domicile, puis de la mairie de scolarisation. Les inscriptions des enfants atteignant l'âge de 2 ans en cours d'année sont enregistrées à la demande.

Prière de fournir :

- le livret de famille
- photocopie du carnet de santé ou certificat de vaccinations obligatoires.
- un justificatif récent de domicile (facture).

## CANTINE

Les menus sont élaborés collectivement et harmonisés pour les trois cantines.

Le personnel :

Cantine d'Arue	- Madame Marie Sophie FUENTES
Cantine de Cachen	- Madame Florence IRAZOQUI
Cantine de Lencouacq	- Madame Maria BRANCO

Le prix du repas est fixé à 2,50 €. La vente des tickets (par 10) se fera auprès des écoles du regroupement.

Le paiement s'effectuera de préférence par chèque bancaire ou postal, **libellé à l'ordre du Trésor Public.**

**L'association « Lous Petits Esberits » assurera la restauration du mercredi midi.**

## ACCUEIL DU MERCREDI APRES-MIDI

L'organisation des nouveaux rythmes scolaires ne permet plus (transport, repas, capacités d'accueil) d'utiliser les structures de Roquefort et Sarbazan. En conséquence, l'accueil du mercredi après-midi est organisé, toujours en partenariat avec « Lous Petits Esberits », sur la commune d'Arue de 12 h 15 à 18 h 30 (temps de restauration compris). Le transport des élèves de Cachen et Lencouacq est assuré dans le cadre du ramassage scolaire. La préparation des repas est assurée par l'association.

Tarifs - Inscription annuelle : 15 € / Accueil 8,50 € (repas compris) sous réserve de confirmation des tarifs par l'association.

Encadrement - Personnels qualifiés BAFA et BAFA mis à la disposition de l'association par le SIVU.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE et SURVEILLANCE

Ces services fonctionnent durant les cinq jours de classe, dès la rentrée scolaire aux horaires suivants :

Ecole	Matin	Soir	Mercredi
<b>Arue</b>	7 h 30 - 9 h 15 Marie Sophie FUENTES	16 h 45 - 18 h 30 Nathalie LARCHE	7 h 30 - 9 h 15 Marie Sophie FUENTES
<b>Cachen</b>	7 h 30 - 9 h 15 Florence IRAZOQUI		7 h 30 - 9 h 15 Florence IRAZOQUI
<b>Lencouacq</b>	8 h 15 - 9 h 15 Jacquy DESCAC	16 h 30 - 18 h 30 Jacquy DESCAC	8 h 15 - 9 h 15 Jacquy DESCAC

Les élèves pourront emprunter le circuit de ramassage pour rejoindre leur point d'accueil. D'autres précisions vous seront apportées lors de l'inscription.

**TRANSPORT**

Il est assuré gratuitement par le Conseil Général des Landes. Les horaires de passage vous sont précisés sur la feuille annexe. Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires.

Chauffeur - Monsieur Bernard LANAUD.

Une surveillance sera assurée durant les temps de transport.

Nous vous rappelons que vous devez impérativement accueillir vos enfants à leur descente du bus, tout déplacement de la personne assurant la surveillance étant interdite (par exemple traverser la route).

Les inscriptions se font par internet, sur le site du Conseil Général des Landes. Se connecter sur le site « **www.landés.org** » cadre « Vos services en ligne », rubrique « Droits et démarches », sous-rubrique « Transports scolaires », attester être le représentant légal de l'enfant et accéder au formulaire « école ».

**GOUTER**

Nous vous invitons à bien faire déjeuner vos enfants avant leur départ pour l'école.

Dans le cadre de la lutte contre l'obésité, les goûters de l'après-midi ne sont plus autorisés, hormis pour les enfants qui restent à l'accueil périscolaire après la classe. Dans ce dernier cas, il vous est conseillé de privilégier " les fruits, pain et produits céréaliers et de proscrire les biscuits, viennoiseries, confiseries ".

**COOPERATIVE SCOLAIRE**

Elle permet aux trois classes d'organiser des activités, des sorties gratuites, d'acheter du matériel éducatif, et de participer aux différentes collectes de solidarité.

La cotisation 2013 - 2014 est fixée à 10 € par élève (tarif dégressif - 8 € pour le 2<sup>ème</sup> enfant, et 5 € à partir du 3<sup>ème</sup>).

**LA BCD - BIBLIOTHEQUE CENTRE DE DOCUMENTATION**

La BCD située à l'école de Lencouacq est ouverte à tous les élèves du regroupement.

**DIVERS**

Les imprimés des assurances et une fiche de renseignements vous parviendront le jour de la rentrée.

Si votre enfant doit manquer la classe, **prévenez son enseignant dans les meilleurs délais.**

Pour la sécurité de vos enfants, **il est formellement interdit :**

- le port d'écharpes
- les tongs, claquettes ou sabots.

Les jouets personnels et objets de valeur sont vivement déconseillés.